

## Bien vieillir

### dans les Petites villes de demain



juillet 2021

La population française vieillit. Selon les projections de l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE) à horizon 2040, un Français sur quatre aura 65 ans ou plus. En France, ces phénomènes de vieillissement affectent différemment les territoires français. Les Petites villes de demain sont concernées au premier chef par cette évolution structurelle. Dans les communes du programme, les personnes âgées de plus de 75 ans représentent 13,5 % de la population (contre 9 % France entière).

Au regard de la typologie de la population dans les 1600 communes Petites villes de demain et de l'intérêt manifesté par de nombreux élus sur le sujet, la démarche Bien vieillir dans les Petites villes de demain est lancée dès ce mois de juillet 2021, dans le cadre de la feuille de route interministérielle relative au développement de l'habitat inclusif.

La démarche Bien vieillir dans les PVD vise à soutenir des stratégies de revitalisation des centres villes et centre-bourgs adaptées aux besoins et aspirations actuels et futurs des personnes en perte d'autonomie.

Dans ce cadre, l'objectif fixé est de permettre l'émergence et la concrétisation de 500 opérations d'habitat inclusif en cœur de ville et intégrées aux projets de revitalisation (aménagements, services, vie culturelle, ...) jusqu'à 2026. Ces opérations permettront l'émergence d'un projet de vie sociale et partagée.

Pour soutenir et renforcer la prise en compte des enjeux du vieillissement dans les projets de territoire, l'offre de services partenariale est ainsi renforcée pour les Petites villes de demain. De plus, les collectivités intéressées sont invitées à rejoindre le Club thématique dédié dans le cadre du programme.

A partir de septembre, les communes et les propriétaires de foncier dans les communes du programme pourront s'inscrire dans la Fabrique à projet qui leur permettra selon leur phase d'avancement, de bénéficier d'un soutien adapté et d'une mise en visibilité pour attirer les investisseurs et porteurs de projet qui recherchent des sites où développer des opérations d'habitat inclusif intégrées au projet global de la ville.

13,5 %

Les personnes âgées de plus de 75 ans représentent 13,5 % de la population des communes Petites Villes de Demain (contre 9 % France entière)



Soutenir et renforcer la prise en compte des enjeux du vieillissement dans les projets de territoire, et en particulier :

**500**

**opérations d'habitat inclusif avec un fort projet de vie sociale et partagée, en cœur de ville, et intégrées aux projets de revitalisation**



Trois leviers mobilisés :

1. Offre de services partenariale
2. Mise en réseau et innovations au sein du Club thématique
3. Fabrique à projet dès septembre

## L'offre de services partenariale pour vos projets



L'offre de services Petites villes de demain est proposée par les partenaires du programme, vous pouvez la retrouver sur la plateforme [Aides-territoires](#). Cette offre de services est évolutive et a vocation à être complétée, en particulier de la contribution des partenaires locaux.

Pour plus d'informations et être accompagné au mieux dans vos projets, n'hésitez pas à solliciter votre préfet de département, délégué territorial de l'ANCT, ainsi que son [délégué territorial adjoint](#).

### Extrait de l'offre de services Petites villes de demain



#### Pour concevoir et déployer un projet de territoire intégrant les enjeux du vieillissement

- [Bénéficier d'un appui à la conception du projet global de revitalisation des Petites villes de demain, intégrant notamment les enjeux du vieillissement de la population](#) avec la Banque des territoires
- [Porter un regard pluridisciplinaire dès le diagnostic du territoire, notamment sur les enjeux du vieillissement de la population](#) avec la Fédération des parcs naturels régionaux de France
- [Concevoir des politiques locales inclusives labellisées](#) avec le Réseau francophone villes amies des aînés
- [Renforcer le lien intergénérationnel et la valorisation des savoir-faire artisanaux](#) avec le réseau l'Outil en main

Le soutien en ingénierie territoriale pour les enjeux liés spécifiquement aux aînés sera prochainement renforcé par le soutien de la CNSA



#### Pour diversifier l'offre de logements

- [Bénéficier d'une contribution aux études pré-opérationnelles, à l'acquisition foncière et à l'aménagement](#) avec les Établissements publics fonciers
- [Adapter les logements à la perte d'autonomie](#) avec l'ANAH
- Créer des habitats inclusifs dont le projet de vie sociale et partagée peut être financé [via l'AVP, par les Conseils départementaux](#), ou via le [forfait habitat inclusif, par les ARS](#)
- [Obtenir un prêt pour un Projet de Renouvellement Urbain Aménagement \(PRU-AM\), par exemple pour des travaux d'aménagement des espaces publics et des projets d'habitat inclusif](#) auprès de la Banque des territoires
- Soutenir les porteurs de projet d'habitat inclusif par la mobilisation des différents acteurs d'appui, par exemple avec le [réseau HAPA](#)



### La Fabrique à projet

Pour favoriser l'émergence et la concrétisation rapide des 500 opérations d'habitat inclusif avec une ambition forte de projet de vie sociale et partagée, en cœur de ville, intégrées dans le projet de revitalisation de la commune et du Contrat de relance et de transition écologique, la Fabrique à projet sera déployée en septembre 2021.

Anticipation des procédures, appui technique et juridique au montage de projets, mise en visibilité auprès des porteurs de projets et investisseurs... Identifiez dès à présent vos bâtis ou fonciers en cœur de ville sous maîtrise foncière communale ou non, et rendez-vous en septembre !

## Le Club thématique Bien vieillir dans les Petites villes de demain

Le club thématique est un groupe d'élus et de chefs de projet volontaires, dans le cadre du Club des petites villes de demain

Il vise un triple objectif :

- 1 Créer un collectif d'élus et de chefs de projet Petites villes de demain souhaitant approfondir les enjeux du vieillissement pour partager les expériences et les projets
- 2 Favoriser les échanges avec les investisseurs et les porteurs de projet
- 3 Explorer les enjeux et perspectives au service d'actions encore plus adaptées et à impact.

**Vous y trouverez :**

- Des rendez-vous, en ligne et sur le terrain
- Des guides et des ressources
- Des conférences et interviews de grands témoins
- Des approfondissements avec des recherche-action et démarches prospectives

### Pour y participer

Vous souhaitez rejoindre le Club thématique dès l'automne 2021 et être au courant de ses actualités ?  
[Ecrivez-nous !](#)

### A vos agendas

Réservez la date du lundi 6 septembre, de 16h à 17h pour un décryptage de la démarche Bien vieillir dans les Petites villes de demain



### Zoom sur la Fabrique Prospective

Pendant un an, la Fabrique Prospective regroupera un petit collectif d'élus volontaires accompagnés par un prestataire qualifié, piloté et financé par l'Agence nationale de la cohésion des territoires, la Banque des Territoires et le Ministère des Outre-Mer. Les conclusions des travaux menés seront alors largement diffusées auprès des communes Petites villes de demain.

[En savoir plus sur les Fabriques Prospectives de l'ANCT](#)

### Exemple inspirant : Xertigny (Vosges)



Commune rurale, Xertigny compte 2 628 habitants, et est située au sud du département des Vosges. Elle connaît une perte du nombre de ses habitants. Le passé industriel en déclin de la commune contribue à cette dynamique. Avec le programme de recherche POPSU Territoires, la commune a engagé depuis 2019 un travail d'analyse des parcours des habitants âgés pour considérer les mécanismes (dont les politiques et innovations résidentielles locales) qui jouent sur les trajectoires résidentielles, afin de bâtir une stratégie de revitalisation ambitieuse et adaptée.

[En savoir plus](#)



Le programme Petites villes de demain est piloté par l'Agence nationale de la cohésion des territoires. Il bénéficie de la mobilisation de différents ministères, et de l'implication de nombreux partenaires, notamment l'Association des petites villes de France. La Banque des territoires, l'Anah, le Cerema, l'Ademe et l'ANCT en sont les principaux partenaires financiers. L'offre de services du programme rassemble les outils et expertises apportés par l'ensemble des partenaires nationaux et locaux, et s'organise autour de trois piliers :

- Le soutien en ingénierie pour donner aux collectivités les moyens de définir et mettre en œuvre leur projet de territoire, en particulier par le renforcement des équipes et l'apport d'expertises externes.
- Des financements sur des mesures thématiques ciblées mobilisées en fonction du projet de territoire et des actions à mettre en place.
- L'accès à un réseau, grâce au Club Petites villes de demain, pour favoriser le partage d'expériences entre pairs.

### Pour en savoir plus

Le site Internet : [petitesvillesdedemain.anct.gouv.fr](https://petitesvillesdedemain.anct.gouv.fr)

Nous contacter : [petitesvillesdedemain@anct.gouv.fr](mailto:petitesvillesdedemain@anct.gouv.fr)

### À propos de l'ANCT

Créée au 1er janvier 2020, l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT) est un nouveau partenaire pour les collectivités locales qu'elle accompagne dans leurs projets de territoire. Elle anime des pactes territoriaux et des programmes nationaux comme France Services, Action cœur de ville, Petites villes de demain, France Très Haut Débit... L'ANCT développe également une offre de services sur mesure en matière d'ingénierie de projet, avec une approche « cousue main » pour répondre au plus près de leurs besoins spécifiques et locaux. Elle s'appuie sur un maillage territorial fin grâce aux préfets de département, délégués territoriaux de l'ANCT, et leurs services.